

➤ **Définition de la CNAF et ses missions**

Depuis plus de 60 ans, les Allocations familiales accompagnent les familles dans leur vie quotidienne. Acteur majeur de la solidarité nationale, la branche Famille est un réseau piloté par la caisse nationale des Allocations familiales, présent sur tout le territoire grâce aux 123 caisses d'Allocations familiales. Mobilisées au service des allocataires, les Caf prennent en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur leurs territoires.

La Cnaf publie :

- Ⓢ Une lettre d'information mensuelle qui rend compte de l'actualité des études, des publications et des statistiques concernant les allocations familiales.
Pour la recevoir gratuitement, veuillez nous envoyer un courriel à :
publications-stats@cnaf.fr
- Ⓢ La Lettre des Allocations familiales, en particulier destinée aux partenaires de la Cnaf fait le point sur l'évolution des prestations et des actions mises en œuvre par la branche Famille de la Sécurité sociale. Découvrir le dernier numéro paru

Ses missions :

Ses missions sont notamment celles des Caf :

- Ⓢ Accompagner les familles dans la fonction parentale et favoriser l'accueil et les loisirs des enfants.
- Ⓢ Participer à la politique du logement et à l'amélioration du cadre de vie.
- Ⓢ Accompagner les familles pour les aider à se prémunir de l'isolement et de la précarité

➤ **Adresse et contact :**

Caisse Nationale d'Allocations Familiales

23, rue Daviel
75013 Paris

Pour les appeler, un numéro



01 45 65 52 52